



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|-----------------------|-----------------|
| Date de convocation | 27 Octobre 2020 |
| ~~~~~ | |
| Date d'affichage | 27 Octobre 2020 |
| ~~~~~ | |
| Nombre de conseillers | |
| ~~~~~ | |
| En exercice | 29 |
| Présents | 25 |
| Votants | 29 |

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2020 A 19 H 00

La séance est présidée
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LAINÉ - LANGE - MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY PADEYEN
LAQUIEZE - ABITBOL - LEGER – CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ
Messieurs GAINETTE - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY – HATAT –
DOMANGE - CHERRONNET – DECLUY – LEGER – KISKELL - KAPPE SOPIO

POUVOIR :

Monsieur Jean-Pierre GAUMONT à Monsieur Michel BRUNI
Madame Nathalie BIEN à Madame Rose-Marie LAINÉ
Madame Valérie PIRSON à Madame Sylvie LANGE
Monsieur Bastien LOMBARD à Monsieur Bertrand CHAUFFERT

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Bernard HATAT a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 23 Septembre 2020 a été approuvé à l'unanimité

N° 20.1925 – OBJET : ZAC DU MONT MICHAUD
VENTE D'UN TERRAIN DE 1 767 M « PARCELLE ZB 271 »

**N° 20.1925 – OBJET : ZAC DU MONT MICHAUD
VENTE D'UN TERRAIN DE 1 767 M « PARCELLE ZB 271 »**

La SCI AGELYS sise 8, rue Louis Bablot à Chalons en Champagne, représentée par Monsieur Le Gall nous a fait part de son intention de se porter acquéreur :

- de la parcelle cadastrée ZB 271 d'une superficie de 1767 m , rue Antoine Chézy.
- d'une partie de la parcelle de 1500 m² acquise par M Schulz SCI sur AVENIR pour une surface de 1253 m .
- le surplus correspondant à la parcelle ZB 273 soit 247 m serait repris par la Commune de Saint-Memmie.

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment de 400 m² comportant une salle d'exposition de 150 m , 50 m de bureaux et 200 m de stockage en RDC et 200 m de bureaux en étage.



Cette vente pourrait se conclure à l'amiable au prix de 25 € H.T.

- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances » réunie le 22 Octobre 2020,
- Considérant l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ d'**APPROUVER** la vente à la SCI AGELYS sise 8, rue Louis Bablot à Chalons en Champagne, représentée par Monsieur Le Gall, de la parcelle cadastrée ZB 271 d'une superficie de 1 767m² au prix de 25 € H.T. le m².

⇒ d'**APPROUVER** le rachat de la parcelle ZB 273 soit 247 m² aux mêmes conditions que la vente antérieure soit 23 € H.T. le m².

⇒ d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires et notamment les actes notariés à intervenir.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

| | |
|------------|----|
| Pour | 29 |
| Abstention | 0 |
| Contre | 0 |

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie, **le 5 Novembre 2020.**

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN